

3ème trimestre 2025

Pour recevoir le Caf Infos 10 en version électronique, merci de nous communiquer votre adresse mail à : communication@caf10.caf.fr



Le mot du Président et du Directeur

Séraphin DONI et Olivier SUZANNE

Bonjour à toutes et à tous,

En cette rentrée, nous vous rappelons que le dispositif Activ+ qui permet de soutenir financièrement les familles pour les activités sportives, culturelles... est à votre disposition.

Les réunions partenariales s'organisent, les projets se multiplient. L'ensemble du Conseil d'administration et des salariés de la Caf de l'Aube sont présents à vos côtés pour vous accompagner et vous soutenir.

Enfin, Octobre 2025 marquera le 80ème anniversaire de la Sécurité sociale. L'ordonnance du 4 octobre 1945 a créé la Sécurité sociale. 80 ans de progrès, 80 ans de solidarité. Pour marquer cet anniversaire, les organismes de Sécurité sociale qui oeuvrent sur le département de l'Aube ont élaboré ensemble un programme.

Bonne lecture et bonne rentrée...

Bien à vous.

Séraphin DONI
Le Président

Olivier SUZANNE
Le Directeur

01 | Réforme du CMG Emploi Direct plus d'infos

Nous vous l'annonçons juin dernier, le **Complément Mode de Garde (CMG) emploi direct** évolue en deux temps :

- depuis septembre 2025 (nouvelles modalités de calcul pour tous et extension de l'âge maximum de l'enfant gardé à 12 ans pour les familles monoparentales)

- puis à partir de décembre 2025 (étude du droit complément mode de garde pour chaque parent en cas de résidence alternée).

Retrouvez plus d'informations sur la réforme ici :

<https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/reforme-du-cmg-une-aide-plus-adaptee-pour-les-familles>

Une foire aux questions est accessible ; elle a pour objectif de traiter des interrogations les plus régulièrement rencontrées.

De plus, l'Urssaf met à disposition des familles un **simulateur** permettant aux familles d'estimer l'impact sur leurs droits selon leur situation :

<https://www.urssaf.fr/accueil/outils-documentation/simulateurs/calculer-reste-a-charge-cmg-pe.html>

02 | La «Saison ACTIV+ 2025-2026» est lancée

N'hésitez pas à relayer l'information auprès de vos publics.

Le dispositif "Activ+" mis en place par la Caf de l'Aube aide à financer une partie des frais d'inscription et/ou de licence à une activité culturelle, sportive, scientifique ou de loisirs pratiquée par les enfants au cours de l'année scolaire.



• **Public concerné** : enfants et adolescents âgés de 6 à 17 ans révolus.

• **Activités prises en compte** : les activités sportives, culturelles, scientifiques ou de loisirs pratiquées tout au long de l'année scolaire, à l'exception des vacances d'été (juillet - août).

• **Condition relative au prestataire de service** : la collectivité ou l'association qui propose l'activité doit avoir signée une convention avec la Caf. Retrouvez toutes les informations [en cliquant ici](#)

• **Modalités pour en bénéficier** : les familles éligibles, reçoivent automatiquement un mail sur leur messagerie personnelle, début septembre, (ou un courrier, si la famille n'a pas d'adresse électronique) indiquant le montant du droit.

• **Période de validité** : du 1er septembre 2025 au 30 juin 2026

• **Montant des coupons "Activ+"** : ce montant dépend du quotient familial.

- Un quotient familial de 0 à 420 donne un droit de 55 €
- Un quotient familial de 421 à 840 donne un droit de 45 €

03 | L'équipe des travailleurs sociaux se renouvelle

Après 11 années passées à la Caf de l'Aube, **Hélène Le-Moing** a rejoint de nouvelles fonctions dans un autre département. Nous la remercions pour son engagement auprès des familles et des partenaires.

Depuis le 11 août, **Morgane Boisard** intervient sur le secteur de la Communauté de communes Forêts Lacs Terres en Champagne, sur celui de la Communauté de communes Lacs de Champagne et sur le secteur troyen Coulommière et des Ecrevolles.

Le travail social à la Caf de l'Aube s'articule autour des offres de service : séparation, décès d'un conjoint ou d'un enfant, impayé de loyer et monoparent (25-34 ans) pour les familles ayant en charge un enfant de moins de 21 ans. Si une famille rencontre une des situations pré-citées, elle reçoit un courrier sur son espace personnel Caf, leur proposant un accompagnement social.

04 | Monenfant.fr : une mise à jour régulière des données !

monenfant.fr Vous accompagner dans votre vie de parent

Monenfant.fr : la nécessaire mise à jour régulière des données des équipements et services recensés

Monenfant.fr est le portail institutionnel des Allocations Familiales. Il permet aux futurs parents et parents de disposer d'une information personnalisée sur les différents modes de garde, la recherche d'un mode d'accueil, d'un accueil de loisirs ou d'un service pour les accompagner dans leur rôle éducatif.

En effet, le site monenfant.fr propose un accompagnement de qualité aux parents et aux professionnels de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse et de la parentalité, par un accès gratuit à des informations et services en ligne existants dans ce domaine. Dans ce portail national est référencée la quasi-totalité des structures d'accueils destinées aux enfants (crèche, accueil de loisirs, etc.), des services existants pour informer et accompagner les parents (lieu d'accueil parents-enfants, relais petite enfance, service de médiation familiale, etc.) mais également des assistants maternels actuellement en activité.

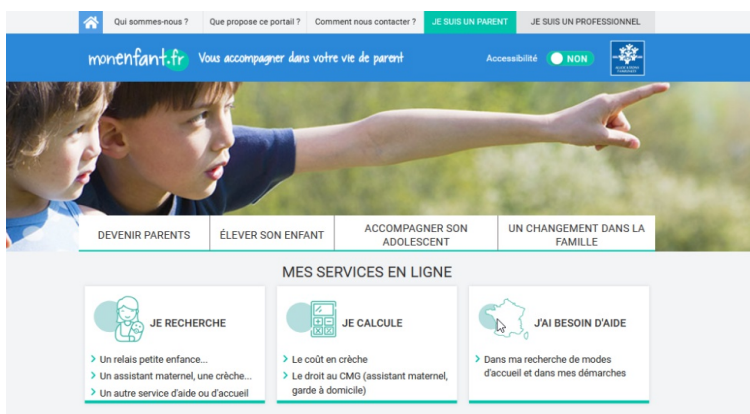
Pour aider au mieux les familles dans leur recherche du service le plus adapté à leurs besoins, il est nécessaire que les données des services et équipements qui sont référencés sur le site soient régulièrement mises à jour.

Chaque structure dispose d'une fiche de présentation individualisée. Toute modification de la fiche structure (informations générales et pratiques, localisation, horaires d'ouverture, tarifs, places disponibles, etc.) peut être réalisée par le gestionnaire de la structure, sous réserve que ce dernier soit habilité sur le site.

Pour être habilité, rien de plus simple. La demande s'effectue directement en ligne en indiquant le nom et la fonction des personnes à habilitier dans la rubrique espace gestionnaires de structure.

Par avance, merci pour votre mobilisation.

N'hésitez pas à contacter vos référents monenfant.fr par mail à monenfant@caf10.caf.fr



05 | Un nouveau service pour les animateurs de RPE sur Monenfant.fr

Prochainement un nouveau service sera proposé par la branche famille aux animateurs des Relais petite enfance (RPE).

Il s'agit de la **"Base documentaire RPE"** développée par l'équipe monenfant.fr, en étroite collaboration avec les services de la Cnaf, mais également avec les membres du panel des animateurs RPE mis en place en 2023.

Cette base documentaire répond aux besoins de centraliser et diffuser des documents fiables et actualisés aux animateurs de RPE pour accompagner l'exercice des missions des RPE auprès des publics usagers : les parents à la recherche d'un mode d'accueil et les professionnels de l'accueil du jeune enfant.

Cette base documentaire sera hébergée sur monenfant.fr et nécessite des prérequis pour y garantir son accès.

Nous vous invitons à vérifier votre accès à l'espace privé de monenfant.fr avec votre identifiant (adresse mail) et mot de passe.

> Si vous avez oublié votre mot de passe, utilisez la fonction « mot de passe oublié ».

> Si vous avez eu des changements dans votre équipe d'animateurs (arrivées, départs) ou des changements concernant les adresses mail, nous vous remercions de prendre contact avec vos référents monenfant.fr de la Caf par mail à monenfant@caf10.caf.fr pour actualiser les personnes à habilitier et les adresses mail.

> Si vous avez plusieurs animateurs nous vous rappelons qu'il faut une adresse mail spécifique pour chacun d'eux.

Une fois la mise à jour effectuée, la Caf procédera aux changements et chaque animateur recevra un mail pour se connecter à son espace privé.

C'est également l'occasion de vérifier, de mettre à jour les informations de votre relais.

Nous vous remercions de bien vouloir suivre cette procédure afin que chaque animateur des RPE puisse utiliser ce nouveau service.

06 | Inauguration de la micro-crèche les Frimousses

La Micro-crèche « Les Frimousses », un nouvel établissement d'accueil du jeune enfant à La Chapelle-Saint-Luc

L'inauguration de la micro-crèche « Les Frimousses » a eu lieu le 29 août 2025.

Cette nouvelle structure de 12 places est portée par M. et Mme Paris, tous deux professionnels de la petite enfance. Implantée dans la « partie basse » de La Chapelle-Saint-Luc, elle se situe à proximité de la rocade nord-ouest, sur un axe emprunté par de nombreux salariés travaillant dans l'agglomération.

La qualité d'accueil est au cœur du projet des deux gérants, qui souhaitent donner une dimension familiale à leur structure. Dans leur projet, ils mettent notamment l'accent sur le développement moteur du jeune enfant, le développement de son imaginaire (musique, comptines en français, en anglais, en langage des signes...), la pratique artistique, la découverte de la nature (aménagement d'un jardin des senteurs, ouverture sur les parcs alentour quand la météo s'y prête), ...

En outre, une place importante est accordée aux relations avec les parents, avec qui les deux gérants souhaitent développer des relations de confiance, et à qui ils proposeront de « prendre une place » dans le quotidien de la structure, en fonction de leurs envies et disponibilités.

Dans un lieu chaleureux et bien adapté à l'accueil des petits, l'équipe, composée de 5 personnes, est fin prête pour faire vivre ce nouvel espace réservé aux jeunes enfants..., et à leurs familles.

Ce nouveau service répond à un véritable besoin. La structure a ouvert le 1er septembre ; elle est déjà complète.

Infos : <https://microcreche-lesfrimousses.fr> – 06 70 25 24 83 – lesfrimousses10600@gmail.com

07 | SAVE THE DATE Parentalité



SAVE THE DATE : Campagne et Réunion de lancement des appels à projets Parentalité 2026

Les financements parentalité permettent la mise en place d'actions mises en œuvre pour et avec les parents, visant à les conforter dans leurs compétences parentales, à travers le dialogue et l'échange. En valorisant les parents dans leur rôle, le soutien à la parentalité contribue à prévenir et accompagner les risques pouvant peser sur les relations intrafamiliales (ruptures familiales, relations conflictuelles, etc.) en aidant les parents à rompre leur isolement.

Ces actions peuvent être portées par des acteurs du milieu associatif, des collectivités, des établissements publics ou privés à caractère social, médico-social ou d'enseignement ou des parents eux-mêmes sous couvert d'une structure porteuse.

Les porteurs peuvent coconstruire les actions avec les parents en vue d'apporter des pistes de réponses au plus proche de leurs attentes.

En 2025, la Caf de l'Aube labellise et subventionne 69 actions sur l'ensemble du département. Ces actions peuvent prendre la forme de groupes de parole ponctuels (sur des thématiques relatives à l'éducation, la vie quotidienne, le développement de l'enfant, etc.) ; de groupes d'échanges entre parents ; de groupes d'entraide entre parents (à l'initiative des parents eux-mêmes) ; d'activités partagées enfants et parents ; de conférences-débat ; d'événements autour de la parentalité ; etc.

Sous le format ludique et participatif du « **Grand Quiz de la Parentalité** », la **réunion de lancement de la campagne d'appel à projets 2026** se tiendra le **jeudi 27 novembre 2025, à 9h30, à la Maison d'Animation Culturelle, 10 avenue Michel Berger, à Pont Sainte Marie.**

Vous souhaitez y participer ?
Rendez-vous sur le formulaire d'inscription via le QR code ci-contre ou en cliquant [ici](#).



La campagne d'instruction des appels à projets Parentalité 2026 sera ouverte à compter de décembre 2025 et jusqu'à janvier 2026. L'instruction des dossiers est accessible en ligne sur la plateforme ELAN via l'adresse suivante : <https://elan.caf.fr>

Vous y retrouverez également l'ensemble des conditions et des attendus relatifs au dépôt d'une demande de financement.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Eva HOMMET, coordinatrice parentalité, au 07 50 15 17 59 ou par email à parentalite@caf10.caf.fr

08 | La BD des Promeneurs du Net



Les 12 commandements des Promeneurs du Net : Une BD pour un internet plus responsable

Internet fait partie de notre quotidien, et il n'est pas toujours simple de s'y retrouver, que l'on soit jeune, parent ou professionnel. Pour répondre aux questions que chacun peut se poser, les Promeneurs du Net de l'Aube ont imaginé une BD originale.

Cet outil de prévention, d'accompagnement et de sensibilisation a été conçu par un groupe de **Promeneurs du Net de l'Aube**, avec le soutien de la Caf de l'Aube.

Une initiative collaborative, ancrée dans le réel

Cette bande dessinée prend racine dans une idée originale d'un membre du réseau aubois, qui a donné naissance à un groupe de travail composé de différents Promeneurs du Net. Ensemble, ils ont exploré les problématiques numériques rencontrées au quotidien : inquiétudes des parents, difficultés rencontrées par les jeunes, besoins des professionnels de la jeunesse.

Le résultat ? Un recueil de **12 histoires illustrées**, à la fois accessibles et percutantes, qui abordent des sujets aussi cruciaux que :

- la sécurité en ligne,
- le cyberharcèlement,
- l'exposition aux écrans,
- la protection des données,
- et bien d'autres encore.

Une lecture utile pour tous

Chaque commandement est une porte d'entrée vers une meilleure compréhension des enjeux numériques. À travers des récits simples et humoristique, cette BD vise à **sensibiliser sans moraliser, et à offrir des conseils pratiques** pour aider chacun à adopter de bons réflexes numériques.

Que vous soyez **adolescent, parent, éducateur ou simplement curieux**, cette BD vous invite à la réflexion, au dialogue, et peut devenir un support précieux dans les échanges autour du numérique.

Un trait moderne et expressif signé Lorenzo LUIS

L'univers graphique de la BD a été confié à Lorenzo LUIS, illustrateur et animateur talentueux. Son trait vivant et expressif donne vie aux personnages et aux situations avec humour, finesse et justesse.

Découvrez son travail sur ses différents réseaux :

YouTube : [@orzo_anim](#)
Instagram : [@orzo_anim](#)
LinkedIn : [Lorenzo LUIS](#)
Site : orzoartwork.framer.website



Outil à mettre entre toutes les mains pour construire ensemble un numérique plus sain, plus sûr, et plus responsable.

> Lire "**Les 12 commandements des Promeneurs du Net**" sur Calaméo

Bonne lecture !
Les Promeneurs du Net de l'Aube

09 | Pour les Futurs parents

Pour préparer l'arrivée d'un enfant, l'Assurance Maladie et la Caf invitent les futurs parents à une **réunion d'information collective**, au cours de laquelle un agent Caf, un conseiller CPAM ainsi qu'une sage-femme abordent les thèmes suivants :

- les conditions de prise en charge de la maternité par la CPAM,
- la présentation des prestations d'accueil du jeune enfant versées par la Caf,
- la prise en charge de la grossesse versant médical

Cette réunion a pour but de donner :

- des informations sur le suivi de la grossesse,
- des conseils pour prendre soin de la santé des mamans et de celle de leur enfant,
- des explications sur les démarches administratives.

Pour assister à cette réunion, 2 solutions :

- Les futurs parents se rendent seuls ou accompagnés à la **Maison des 1000 jours, 30 rue Marie Noël, à La Chapelle-Saint-Luc.**
- A distance, en se connectant sur PC ou smartphone, quelques minutes avant le début de la séance, à l'aide du lien zoom suivant : assurance-maladie-fr-cpam-aube.zoom.us.

Les participantes sont invitées à s'inscrire sur le lien envoyé par la CPAM, par mail.

Calendrier des prochaines rencontres de 12H15 à 13H30 :

- Mardi 23 septembre 2025
- Jeudi 16 octobre 2025
- Jeudi 20 novembre 2025
- Jeudi 11 décembre 2025

10 | En octobre, les 1000 premiers jours de l'enfant sont à l'honneur !

Le Département et la Caf invitent les familles et professionnels de l'Aube à participer à la **3ème journée départementale dédiée aux 1000 premiers jours de l'enfant** sur le thème « **Moins d'écrans plus de découvertes !** ».

Cet événement se déroulera en présence du Pédiatre Dr François-Marie Caron et d'autres experts. Les Maisons des 1000 jours présenteront également leurs activités. **Rendez-vous le 03/10/25 à 14h00 au Centre de Congrès à Troyes (accueil dès 13h30).**

Inscription obligatoire en ligne avant le 26 septembre en cliquant ici

Cet événement sera prolongé par une série de **journées portes ouvertes dans les Maisons des 1000 jours**. À cette occasion, les familles pourront découvrir les activités proposées, participer à des temps de jeu et partager des moments conviviaux. Professionnels et familles de l'Aube sont conviés à partager ces temps de découverte.

- 04/10/2025, de 10h à 17h. **Les 1000 premiers jours de l'enfant : une aventure sensorielle** à la Maison des 1000 jours de Troyes Champagne Métropole !
- 08/10/2025, de 10h à 17h. **Venez découvrir une journée sans écran** à la Maison des 1000 jours du Barséquanais !
- 11/10/2025, de 10h à 17h. **Journée prévention des risques domestiques** : venez jouer à vous mettre en situation à la Maison des 1000 jours de La Chapelle Saint-Luc !
- 15/10/2025, de 10h à 18h. La Maison des 1000 jours d'Arcis, Mailly, Ramerupt vous **ouvre ses portes en musique** !

Infos utiles sur www.aube.fr

3^e journée départementale
Les 1000 premiers jours de l'enfant

**Moins d'écrans
plus de découvertes**

3 octobre 2025
Centre de Congrès de l'Aube
2 rue Pierre Labonde à Troyes
de 13h30 à 17h30

Aube
LE DÉPARTEMENT

Préfecture de l'Aube

ARS

Maître
famille
entraide
parcours

11 | Inauguration de la Maison des jeunes Caillotins

Le 29 août dernier a eu lieu l'inauguration de la Maison des jeunes Caillotins, à Rosières-près-Troyes, en présence de M. Arnaud Raymond, Maire, de M. Jacky Raguin, Vice-président de TCM, et de Mmes Valérie Bazin-Malgras et Catherine Ledouble, respectivement Députée de l'Aube et Conseillère départementale.

Cet équipement, restructuration d'un ancien bâtiment municipal, offre une restauration scolaire conçue en self-service (autour d'un projet d'éducation à l'alimentation et au recyclage des denrées alimentaires, avec des composteurs à disposition des enfants), et un espace dédié aux enfants et aux jeunes dans le cadre de l'accueil de loisirs (60 mineurs peuvent être accueillis les mercredis et jusqu'à 80 pendant les vacances scolaires).

La municipalité souhaite en profiter pour enrichir son projet éducatif à destination des mineurs en développant sa dimension écologique, en cohérence avec ce bâtiment économe en énergie, et en incluant une dimension intergénérationnelle en ouvrant certaines activités aux aînés.

La Caf de l'Aube a accompagné techniquement et financièrement ce projet, à hauteur de 184 636 € dans le cadre du Plan de relance Plan mercredi, aide nationale à l'investissement à destination des accueils de mineurs.



12 | Le Contrôle sur place d'Action Sociale

Un contrôleur en action sociale intervient sur le département auprès des partenaires gestionnaires d'équipements à destination des familles.

Dans le cadre du contrôle des structures, sa mission principale est de s'assurer que le montant des prestations versées aux gestionnaires est juste et utilisé dans le respect de la réglementation tout en assurant un service de qualité aux familles. C'est un métier au cœur des enjeux de la Branche Famille tant en termes de la vérification de la bonne utilisation des fonds publics que d'accompagnement des partenaires. Au-delà de sa mission de contrôle, il a également un rôle de conseil dans le domaine de la législation et peut orienter, le cas échéant, vers les personnes ressources.

Quelques chiffres !

En 2025, la Caf de l'Aube a effectué 19 contrôles ciblés (11% en périscolaire, 5% en Accueil Ados et 58% en crèches).

79% des contrôles ont permis de détecter une erreur de déclaration.

47% sont des rappels pour un montant total de 7 038,67 €.

32% sont des indus pour un montant total de 43 241,12 €.

Les motifs d'indus ou de rappels concernant :

- Des écarts entre les données déclarées à la Caf et celles contrôlées sur justificatifs (ex : absence de pointage des présences réelles),
- Des erreurs de paramétrage du logiciel (ex : sur les règles d'arrondis des heures d'arrivées et de départs),
- Des écarts sur les données financières (ex : des erreurs de comptabilisation).

Lettre d'information de la Caf de l'Aube

3ème trimestre 2025

32 rue Coulommière - 10000 TROYES

ISSN N°0994-012X - Dépôt légal 1988

Directeur de la publication :

Olivier SUZANNE

Crédit photos : Cnaf, Caf de l'Aube, Lorenzo LUIS
Département de l'Aube

